

Troisième trimestre 2022/23

Progression des résultats sur l'ensemble des divisions pour les 9 mois

(Avril 2022 – Décembre 2022)

- Sur les 9 premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires s'élève à 4 778 millions d'euros, en hausse de 35% par rapport à la même période de l'année 2021/22, porté par la hausse des prix sur l'ensemble des segments.
- EBITDA de 769 millions d'euros sur la période de 9 mois, en progression de 81% par rapport à l'année précédente, grâce aux bonnes performances de nos stratégies commerciale et de gestion des coûts, via notamment nos instruments de couverture sur l'énergie et les matières premières.
- L'EBITDA « 12 mois glissants » maintient la bonne tendance et s'établit à 1 027 millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 946 millions d'euros à fin septembre 2022, porté par une bonne performance sur les 3 divisions du Groupe.
- Résultat opérationnel (EBIT) récurrent de 447 millions d'euros sur 9 mois, contre 142 millions d'euros en 21/22.
- Comme anticipé lors des communications de résultat du Groupe depuis le T4 21/22, la forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie ont conduit mécaniquement à une augmentation du BFR et donc du niveau de dette nette à partir du troisième trimestre de l'année 2022/23. Pour cette raison, la dette nette, qui s'élève à 2 913 millions d'euros, est en hausse de 389 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2021 et de 527 millions par rapport au 31 mars 2022. Par conséquent, le levier d'endettement est en hausse par rapport à fin septembre 2022 et s'établit à 2,8x, contre 2,4x à fin septembre 2022, mais il reste en amélioration par rapport au levier de 3,5x atteint à fin mars 2022.
- La dette structurelle - dette excluant le montant de BFR - poursuit quant à elle sa réduction et s'élève à 1 357 millions d'euros à fin décembre 2022, en amélioration de 378 millions d'euros par rapport à fin décembre 2021, de 321 millions d'euros par rapport au 31 mars 2022 et de 151 millions d'euros par rapport à fin septembre 2022 (S1 22/23).



RÉSULTATS DU GROUPE

Chiffres clés M€	21/22 T3	22/23 T3	var (change courant)	var (change constant)	21/22 9 mois	22/23 9 mois	var (change courant)	var (change constant)
Chiffre d'affaires	1 345	1 804	34%	34%	3 544	4 778	35%	32%
EBITDA ajusté ¹	223	305	37%	35%	424	769	81%	73%
Marge d'EBITDA ajusté	16,6%	16,9%			12,0%	16,1%		
Résultat opérationnel récurrent ²	111	181			142	447		
Marge d'EBIT ²	8,2%	10,0%			4,0%	9,4%		
Résultat net	90	94	5%	7%	40	227	na	na

Le **chiffre d'affaires** consolidé s'est établi à 1 804 millions d'euros au T3 22/23, en hausse de 34% à taux de change courant et à taux de change constant, contre 1 345 millions d'euros au T3 21/22. Sur les 9 derniers mois, le chiffre d'affaires est ressorti à 4 778 millions d'euros, en hausse de 35% à taux de change courant et de 32% à taux de change constant par rapport à la même période de l'année précédente.

L'**EBITDA ajusté**¹ consolidé est ressorti à 305 millions d'euros au T3 22/23, en hausse de 37% à taux de change courant et de 35% à taux de change constant, contre 223 millions d'euros au T3 21/22. Sur les 9 derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 769 millions d'euros contre 424 millions d'euros pour les 9 mois finis en fin décembre 2021. Sur les douze derniers mois, l'EBITDA ajusté s'est établi à 1 027 millions d'euros contre 946 millions d'euros à fin septembre 2022 et 682 millions à fin mars 2022.

Le **résultat opérationnel (EBIT) récurrent**² consolidé atteint 181 millions d'euros au T3 22/23 contre 111 millions d'euros au T3 21/22. Sur les 9 derniers mois, l'EBIT récurrent s'est établi à 447 millions d'euros contre 142 millions d'euros sur la même période de l'année précédente.

Les résultats sont portés par la hausse des prix (sucre, alcool, éthanol et produits sucrants) combinée à un bon pilotage des coûts.

1. RÉSULTATS PAR DIVISION

SUCRE ET RENOUVELABLES EUROPE

En **France**, la campagne 2022/23 s'est achevée le 15 janvier. Les rendements de la campagne sont inférieurs à la moyenne des 5 dernières années.

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables Europe s'est élevé à 698 millions d'euros au T3 22/23, en hausse de 25% à taux de change courant par rapport aux 557 millions d'euros au T3 21/22.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 84 millions d'euros au T3 22/23, contre 100 millions d'euros au T3 21/22, en baisse de 15% à taux de change courant et à taux de change constant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 48 millions d'euros au T3 22/23, contre 63 millions d'euros au T3 21/22.

Sur le trimestre, le léger recul de l'EBITDA par rapport au T3 21/22 s'explique par le fait que les contractualisations annuelles du sucre B2B pour la campagne 22/23, réalisées à un niveau d'environ 900 euros la tonne, n'auront un plein impact sur les résultats qu'à partir du T4. Pour ce T3, cet impact partiel a

¹ Voir définition de l'EBITDA ajusté en annexe.

² EBIT hors éléments non-récurrents (20 millions d'euros en 21/22 et 4 millions d'euros en 22/23)



été compensé par l'effet négatif sur les coûts de production de la forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie au cours de la période.

SUCRE ET RENOUEVELABLES INTERNATIONAL

Au Brésil, la campagne sucrière s'est achevée fin novembre 2022 avec un volume de canne traité de 17,3 millions de tonnes, en hausse par rapport aux 15,6 millions de tonnes de la campagne 2021, mais qui demeure en deçà de la moyenne des cinq dernières années.

Le **chiffre d'affaires** de la division Sucre et Renouvelables International s'est élevé à 468 millions d'euros au T3 22/23, en hausse de 96% à taux de change courant et de 92% à taux de change constant, contre 239 millions d'euros au T3 21/22.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 152 millions d'euros au T3 22/23, contre 65 millions d'euros au T3 21/22, en hausse de 136% à taux de change courant et de 130% à taux de change constant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 92 millions d'euros au T3 22/23, contre 15 millions d'euros au T3 21/22.

Les résultats de la division sont portés par la bonne tendance des prix du sucre et de l'éthanol et l'augmentation des volumes liée au redressement du volume de canne à sucre traitée en 2022 par rapport à 2021.

AMIDON, PRODUITS SUCRANTS ET RENOUEVELABLES

Le **chiffre d'affaires** de la division Amidon, Produits Sucrants et Renouvelables s'est élevé à 594 millions d'euros au T3 22/23, en hausse de 17% à taux de change courant et à taux de change constant, contre 507 millions d'euros au T3 21/22.

L'**EBITDA ajusté** de la division s'est établi à 90 millions d'euros au T3 22/23, contre 38 millions d'euros au T3 21/22, en hausse de 138% à taux de change courant.

L'**EBIT récurrent** de la division s'est établi à 65 millions d'euros au T3 22/23, contre 13 millions d'euros au T3 21/22.

La progression des résultats de la division continue de refléter la hausse des prix de vente par rapport à l'année précédente. La bonne exécution de la stratégie commerciale et l'optimisation des productions (amidons, produits sucrants, alcool, éthanol) ont permis à la division de sécuriser les marges en dépit de la hausse des coûts de production (blé, maïs, gaz).



2. ENDETTEMENT FINANCIER NET

L'endettement financier net au 31 décembre 2022 s'est élevé à 2 913 millions d'euros par rapport à 2 387 millions d'euros au 31 mars 2022, soit une hausse de 527 millions d'euros. Hors Stocks Immédiatement Commercialisables (1,06 milliard d'euros qui peuvent être convertis en liquidités à tout moment), la dette nette ajustée du Groupe s'est élevée à 1 851 millions d'euros.

La hausse de la dette par rapport au 31 mars 2022 est liée à l'effet de l'augmentation importante du BFR, facteur qui avait été anticipé et communiqué dans le cadre des dernières publications de résultat. Cet effet a été supérieur au flux de trésorerie opérationnel avant investissements positif de 579 millions d'euros sur les 9 mois qui couvre largement les CAPEX (240 millions d'euros, en baisse par rapport à la même période de l'année dernière).

La variation du BFR a eu un fort impact négatif sur le flux de trésorerie au cours des 9 derniers mois et en particulier au T3 22/23. Pour rappel, pendant les 9 premiers mois de l'année 21/22, l'impact avait été fortement positif grâce notamment à la variation de la valeur de marché des couvertures du Groupe (appels de marge) dans la période (entre mars et décembre). Pour les 9 premiers mois de 22/23, l'effet de cette variation concernant les couvertures a été négatif. En outre, la hausse des prix d'énergie et de matières premières a conduit à une ample augmentation de la valeur unitaire de nos stocks. Ces deux facteurs (variation des couvertures et valeur des stocks) sont les principaux éléments qui expliquent l'augmentation du BFR dans la période de mars à décembre 2022. Un effet positif important sur les comptes fournisseurs a également été constaté, mais celui-ci a été inférieur en amplitude aux deux facteurs précédemment mentionnés.

Le levier d'endettement du Groupe s'est élevé à fin décembre 2022 à 2,8x, en baisse par rapport à fin mars 2022 (3,5x).

Le Groupe maintient la tendance de réduction de la dette structurelle (hors BFR).

A fin décembre 2022, la sécurité financière du Groupe s'élevait à 642 millions d'euros, composée de 442 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie et de 200 millions d'euros de lignes de crédit confirmées non tirées long-terme.

L'endettement financier net au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Dette nette M€	31 mars 2022	31 déc 2022	Courant	Non-courant	Trésorerie
Dette nette	2 387	2 913	830	2 525	(442)
Ratio dette nette / EBITDA	3,5x	2,8X			
Ratio dette nette / EBITDA hors SIC*	2,8x	1,8x			

*Stocks Immédiatement Commercialisables : 466 millions d'euros à fin mars 2022 et 1 062 millions d'euros à fin décembre 2022

La dette nette hors BFR est en baisse de 378 millions d'euros par rapport à fin décembre 2021.

Dette nette M€	31 déc 2021	31 mars 2022	31 déc 2022
Dette nette	2 524	2 387	2 913
Besoin en fonds de roulement (BFR)	789	709	1 556
Dette structurelle (hors BFR)	1 735	1 678	1 357



EVÉNEMENTS POST CLÔTURE

NOUVELLE EMISSION OBLIGATAIRE

Tereos a émis le 24 janvier 2023 un nouvel emprunt obligataire pour un montant de 350 millions d'euros avec un coupon annuel de 7,25 %.

La très forte demande des investisseurs, qui continuent d'évaluer de façon positive la stratégie et l'évolution du profil de crédit de Tereos, a conduit à une augmentation du montant de l'émission de 300 millions d'euros à 350 millions d'euros.

Le produit brut de l'offre sera utilisé principalement pour refinancer les obligations existantes à échéance 2023 émises par Tereos quand elles seront remboursables au pair. L'opération permet à Tereos d'améliorer sa structure financière tout en allongeant la maturité moyenne de sa dette.

La stratégie mise en œuvre par l'équipe de direction au cours des deux dernières années continue de délivrer les résultats attendus, contribuant à une amélioration forte et durable de la profitabilité. Après une série d'opérations de refinancement réalisées depuis 2021 et des relèvements de notation par les agences S&P et Fitch, Tereos a réalisé avec succès cette opération en janvier 2023, signe de la confiance des investisseurs dans notre gouvernance et son projet.

CESSION D'ACTIFS EN ROUMANIE

Tereos a annoncé la reprise de son activité sucrière en Roumanie par deux investisseurs indépendants roumains (Mihaela Neagu et Mihail-Daniel Matache). Le Groupe se félicite d'avoir trouvé un repreneur pour le site industriel de Ludus, pour lequel le Groupe avait annoncé un projet de fermeture en 2021.

FLUX DE TRESORERIE A HORIZON MARS 2023

Comme anticipé dans nos communiqués de résultats depuis maintenant quatre trimestres, la forte hausse des prix des matières premières et de l'énergie conduit mécaniquement à une augmentation du BFR qui a impacté le niveau de dette nette au T3 22/23 et cet impact va persister au T4 22/23. La dette nette du Groupe à fin mars 2023 est donc anticipée en hausse par rapport à fin mars 2022.

NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL DE LA COOPERATIVE TEREOS

A l'issue du Conseil d'administration du 8 février 2023, Jorge Boucas est nommé, à compter du 20 avril 2023, directeur général de la coopérative Tereos. A ce titre, il assumera le pilotage du Comité de direction. Jorge Boucas aura pour mission de mener à bien le projet stratégique de Tereos, défini par le Conseil d'administration en juin 2021. Il lui reviendra d'achever le redressement du groupe coopératif, de déployer dans les meilleurs délais le plan de décarbonation face aux enjeux énergétiques qui touchent notre industrie et de proposer au Conseil d'administration de nouvelles orientations de croissance pour Tereos.

Le Conseil d'administration maintient son objectif de désendettement du groupe par l'amélioration de sa rentabilité. Sur la base de résultats financiers en net progrès, Jorge Boucas poursuivra la transformation managériale du groupe en optimisant les synergies et en simplifiant les process.

Tout en intégrant les défis de la transition agroécologique, Jorge Boucas mettra tout en oeuvre pour permettre au Conseil d'administration de rémunérer au mieux les productions des coopérateurs.

Tereos avait fait part le 27 septembre 2022 d'un changement de directeur général précisant que le nom du successeur serait communiqué à l'issue du processus de recrutement. Jusqu'à l'arrivée de Jorge Boucas, Gérard Clay, Président du Conseil d'administration, assure l'animation du Groupe avec l'appui du Comité de direction.



Contacts

Direction de la Communication

Gaëlle Toussaint
+33 6 22 77 04 80

contact-presse@tereos.com

Direction des Relations Investisseurs

Tiago Marques, CFA
+33 1 55 37 36 84

Tereos-investor-relations@tereos.com

A propos de Tereos

Avec comme vision à long terme la valorisation des matières premières agricoles et le développement de produits de qualité pour les secteurs de l'alimentation, de la santé et des énergies renouvelables, Tereos figure parmi les leaders des marchés du sucre, de l'alcool et de l'amidon. Les engagements sociétaux et environnementaux du Groupe contribuent à la performance de l'entreprise dans la durée tout en renforçant sa contribution en tant qu'acteur responsable. Groupe coopératif, Tereos rassemble 12 000 associés coopérateurs et dispose d'un savoir-faire reconnu dans la transformation de la betterave, de la canne, des céréales et de la pomme de terre. Grâce à ses 43 sites industriels, une implantation dans 14 pays et l'engagement de ses 15 000 collaborateurs (chiffres à fin septembre 2022), Tereos accompagne ses clients au plus près de leurs marchés avec une gamme de produits large et complémentaire. En 2021/22, Tereos a réalisé un chiffre d'affaires de 5,1 milliards d'euros.

Avertissement sur les déclarations prospectives : *Ce communiqué contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats, à la stratégie et aux perspectives du Groupe Tereos (le "Groupe"). Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants du Groupe et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'environnement concurrentiel, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance du Groupe. Bien que le Groupe estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de publication du présent document, les résultats effectifs mentionnés dans le présent communiqué peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs, dont la plupart sont difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle du Groupe. Le Groupe ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives, qui ne représente que l'état des choses le jour de la publication. Les investisseurs sont alertés sur le fait de ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.*



ANNEXES

A. RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR DIVISION

Chiffres d'affaires par division M€	21/22 T3	22/23 T3	var (change courant)	var (change constant)	21/22 9 mois	22/23 9 mois	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	557	698	25%	25%	1 309	1 760	34%	34%
Sucre International	239	468	96%	92%	662	1 051	59%	39%
Amidons & Produits sucrants	507	594	17%	17%	1 363	1 792	31%	30%
Autres (incl. Elim)	42	44	3%	9%	210	176	-16%	5%
Groupe TEREOS	1 345	1 804	34%	32%	3 544	4 778	35%	32%

EBITDA ajusté par division M€	21/22 T3	22/23 T3	var (change courant)	var (change constant)	21/22 9 mois	22/23 9 mois	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	100	84	-15%	-16%	171	262	53%	52%
Sucre International	65	152	136%	106%	125	271	117%	90%
Amidons & Produits sucrants	38	90	138%	136%	85	238	179%	178%
Autres (incl. Elim)	21	-22	-20%	-204%	42	-2	-105%	-105%
Groupe TEREOS	223	305	37%	27%	424	769	81%	73%

EBIT récurrent par division M€	21/22 T3	22/23 T3	var (change courant)	var (change constant)	21/22 9 mois	22/23 9 mois	var (change courant)	var (change constant)
Sucre Europe	63	48			73	161		
Sucre International	15	92			16	119		
Amidons & Produits sucrants	13	65			15	170		
Autres (incl. Elim)	20	-23			39	-3		
Groupe TEREOS	111	181			142	447		

L'EBITDA ajusté correspond au résultat net (perte) avant impôt sur le résultat, la quote-part de résultat des entreprises associées, le résultat financier, les amortissements et dépréciations, les dépréciations de goodwill, les gains résultant d'acquisitions à des conditions avantageuses et les compléments de prix. Il est également retraité des variations de juste-valeur des instruments financiers, des stocks et des engagements de ventes et d'achats excepté pour la portion de ces éléments relative aux activités de négoce, des variations de juste-valeur des actifs biologiques, de l'effet saisonnier et des éléments non-récurrents. L'effet saisonnier correspond à la différence temporelle de reconnaissance des dotations aux amortissements et de charge de compléments de prix entre les Etats Financiers du Groupe aux normes IFRS, et les comptes de gestion du Groupe. L'EBITDA ajusté n'est pas un indicateur financier défini par les normes IFRS en tant que mesure de la performance financière et peut ne pas être comparable aux indicateurs similaires ainsi dénommés par d'autres entreprises. L'EBITDA ajusté est indiqué à titre d'information supplémentaire et ne peut pas être considéré comme se substituant au résultat d'exploitation ou aux flux de trésorerie d'exploitation.



B. ÉVOLUTION DES MARCHÉS

MARCHÉ MONDIAL DU SUCRE

Le prix du sucre NY11 a augmenté de 10% en moyenne de septembre 2022 (18,2USDcts/lb) à décembre 2022 (20,1USDcts/lb). Le prix le plus bas a été de 17,4 USDcts/lb, atteint en début septembre, et le pic a été de 21,0 USDcts/lb à fin décembre. La tendance haussière s'explique par la combinaison d'une demande résiliente et d'un resserrement de la disponibilité du sucre, en particulier en Inde et dans l'UE. En Inde, les perspectives concernant les quotas d'exportation étaient situées entre 8 et 9 millions de tonnes au début du dernier trimestre de 2022. Elles ont été réduites à 7 millions de tonnes à la fin de l'année 2022 et, compte-tenu d'une récolte en dessous des attentes, le niveau attendu a chuté à 6 millions de tonnes depuis le début de l'année 2023. En Europe le climat relativement sec a impacté les perspectives de rendement, ce qui conduit à une augmentation des importations dans une situation de faible disponibilité de sucre au niveau mondial.

SUCRE EUROPE

Les prix de l'observatoire européen ont continué de monter au cours des derniers mois, par la suite des contractualisations pour la campagne 22/23, qui ont reflété l'inflation des intrants de production (matières premières et énergie), ainsi qu'un bilan offre/demande resserré. Ce bilan est devenu particulièrement tendu à la fin de l'année 2022 à cause des baisses de rendements liés aux épisodes de gel qui ont impacté plusieurs producteurs en Europe. Le prix moyen de l'observatoire a atteint 655 EUR/t en décembre 2022 soit une hausse de 143 EUR/t par rapport à septembre 2022 et 234 EUR/t par rapport à l'année précédente. La faible disponibilité de sucre, aggravée pendant la campagne, conduit à des importations supplémentaires pour répondre à la demande.

ÉTHANOL BRÉSIL

Le prix de l'éthanol ESALQ a montré, au début du T3, une forte tendance haussière portée par la hausse de la demande domestique et mondiale. En octobre, le prix a augmenté de 12% par rapport au mois précédent, et la moyenne mensuelle a atteint 2,9R\$/litre. Malgré l'augmentation importante du prix et une parité qui a dépassé 72% dans le mois, la demande n'a pas reculé. Pendant le mois de novembre le prix a montré une nouvelle augmentation de 6,5% par rapport au mois précédent et a atteint 3,1R\$/litre, hausse portée par les perspectives de ré-application des taxes gouvernementales sur les carburants en décembre, par le début de la période d'intercampagne et par l'accélération des exportations. Cette évolution du prix en novembre a eu un impact négatif sur la consommation, et a mené à une réduction de 2,6% en décembre. À la fin du T3 22/23, les prix ont reçu un nouveau soutien lié à la perspective du retour des taxes sur carburants initialement programmé pour janvier 2023, mais finalement la ré-application des taxes n'a été entendue pour deux mois additionnels.

ÉTHANOL EUROPE

Les prix de l'éthanol européen T2 ont poursuivi pendant le T3 22/23 leur tendance baissière, avec une réduction de 29% entre septembre et décembre 2022, pour atteindre une moyenne de 717 €/m³ en décembre. Cette réduction est liée principalement à l'accélération des importations en provenance du Brésil et des États-Unis, pendant que les usines de céréales ont continué de produire au même rythme en dépit des marges négatives causées par la hausse du prix de l'énergie. Le prix en décembre a atteint un niveau qui ne justifiait plus les importations, conduisant à une remontée du cours du T2 à des niveaux supérieurs à 800 €/m³ par la suite.



CÉRÉALES

Blé - Le cours moyen du matif blé s'est établi en moyenne à 336 €/t en septembre et a atteint un pic de 364 €/t en octobre, pour ensuite chuter à une moyenne de 308 €/t en décembre (baisse de 8% par rapport à septembre). Les tensions sur l'offre ont été apaisées grâce au renouvellement jusqu'à mars 2023 de l'accord sur le corridor céréalier Ukrainien et aux perspectives de bons rendements en Russie et Australie.

Maïs - Le prix moyen du Matif a chuté d'un niveau de 329 €/t en septembre à 291 €/t en décembre, une réduction de 11%. Les exportations provenant d'Ukraine se sont confirmées grâce à l'accord sur le corridor de la mer Noire, facteur clé pour compenser les faibles rendements en Europe.

Les perspectives concernant le prix des céréales restent floues, le marché reflétant essentiellement la situation de guerre ou contraintes logistiques dans des géographies où les stocks sont situés.

GAZ EUROPE

L'indice PEG du prix du gaz en France a poursuivi la dynamique très volatile des derniers trimestres. L'indice PEG était à 160 €/MWh au début du T3 22/23 et a fini l'année 2022 à un niveau de 67 €/MWh, niveau le plus bas depuis septembre 2021. Le niveau record d'importations de gaz naturel liquéfié combiné à un changement de profil de consommation a conduit à un bon niveau de stockage en Europe. Des températures douces en décembre ont contribué à créer une perspective positive en termes d'approvisionnement pour les mois suivants. Les marchés restent confiants sur la capacité de l'Europe à sécuriser l'approvisionnement, grâce aux importations de gaz naturel liquéfié et à la résilience des flux provenant de régions voisines. Néanmoins, le marché tend à rester volatile et très réactif à tout changement de tendance en termes d'offre/demande.

